

1

(N° 194.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 JUIN 1840.

*RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des
naturalisations, sur la requête du sieur ANTOINE TSCHUSCHNER.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requête du 10 juillet 1837, le sieur Antoine Tschuschner, s'est adressé à la Chambre des Représentants, pour solliciter la naturalisation ordinaire.

Né à Deutschzlatnick (Bohême), le 7 août 1780, le pétitionnaire a servi dans l'armée des Pays-Bas, en qualité de maître de musique; en 1817, il a obtenu son congé honorable, et depuis cette époque il a résidé sans interruption à Bruges. Il y a épousé une Belge, exerce la profession d'épicier, possède des propriétés immobilières et se trouve dans une honnête aisance.

Les renseignements qui ont été fournis sur sa conduite et sa moralité lui sont très favorables.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.